

S.N.T.R.S. INFO.

FLASH

Spécial INSERM.

A TOUS LES ADHERENTS

AUX SECRETAIRES REGIONAUX } CNRS
AUX MEMBRES DE LA CE

SNTRS



informations

Bulletin de liaison du Syndicat
National des Travailleurs de la
Recherche Scientifique C.G.T.

édité par nos soins

25, RUE DES CHEVREUSE 91400 ORSAY. Tél. 69.07.60.13
C.P. N° 50099 - Directeur de la Publication : Jean OMNES

NUMERO 22 BIS H

LUNDI 19 AOUT 1991

PRIX 2F



sommaire

PAGES 2-3

EDITO

PAGE 4

ELECTIONS DES C.A.P.
DE L'INSERM

PAGES 5 à 8

COMPTE RENDU DU CTPC
DU 24 JUIN 91.

PAGE 9

ELEMENTS SUR LE
BUDGET 1992 DE LA
RECHERCHE

ELECTIONS DES C.S.C.R.I.

PAGE 10

NOTE SUR LES CONCOURS
EXTERNES.

Une création à l'INSERM ?
De la blague...

EDITO

Nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances et que vous êtes d'attaque pour cette rentrée qui s'annonce difficile.

Les derniers mois précédant les vacances ont été très chargés de discussions, réunions, expliquant que les informations contenues dans ce SNTRS-INFO, pourtant très importantes, ne vous parviennent que maintenant. Nous espérons que vous aurez à coeur de tout lire afin de redémarrer l'activité syndicale munis des informations nécessaires.

Principales dates et échéances :

2 SEPTEMBRE	BUREAU NATIONAL DE RENTREE
5 SEPTEMBRE	BUREAU INSERM DE RENREE
12 SEPTEMBRE	CE SNTRS
13 SEPTEMBRE	CE INSERM
20 SEPTEMBRE	DATE LIMITE DES CANDIDATURES CSCRI ILE DE FRANCE.
10 OCTOBRE	DATE LIMITE DES CANDIDATURES CAP
NOVEMBRE 91	CSN - Préparation du 44ème Congrès de la CGT - Elaboration des revendications dans le domaine qualifications/formation/concours.

La CE du 13 Juin, précédée par une réunion des élus CSS/CS, avait beaucoup discuté de la gravité de la situation des formations INSERM dans leur évolution (restructuration, scission, recreation, CJF), confirmée par la suite (voir compte rendu du CTPC et le compte rendu du CS dans le SNTRS-INFO "Politique Scientifique"). Il a été décidé un tract à tous les personnels pour septembre, incluant les informations budgétaires pour mobiliser avant les votes du budget à l'Assemblée, les personnels sur les risques de destabilisation dans lesquels le budget et la politique de l'Administration nous conduisent. Dès maintenant il faut diffuser les informations, sensibiliser nos collègues ITA et Chercheurs... Que craint-on ? Seuls continueront les laboratoires "d'excellence", les personnels qui le veulent pourront aller dans les laboratoires "les plus efficaces", ...avec des "contours modifiés". Dans son schéma la direction compte beaucoup sur les rapports de conjoncture des CSCRI pour mettre en oeuvre une politique de site et de restructuration. Ok, mais même s'ils arrivent à définir des axes prioritaires par site, toute réorganisation demande des moyens et justement on est dans une phase de grandes restrictions budgétaires (Cf. informations budgétaires). Que deviendront tous les autres labos, les équipes, les personnels qui font de la recherche tout à fait bonne et où la discipline ne doit pas disparaître, mais qui ne sont

pas "excellentissimes". Si on voulait casser l'assise nationale de l'Institut, on ne s'y prendrait pas autrement.

Pour faciliter cela, on réorganise les services centraux et on maintient un discours de "sauvegarde" (CR CTPC). Le problème majeur est le budget, faisons en sorte que le vote du Parlement tienne compte de notre mobilisation et que le prochain budget soit à la hauteur des besoins dans tous les domaines de la recherche médicale.

La CE avait aussi pour but de faire le point sur les concours et de pouvoir élaborer des revendications dans ce domaine. Cette CE préparait aussi la journée d'études syndicale sur les concours dont le compte rendu sera publié dans le BRS n°285 de rentrée. Celui-ci contiendra aussi des éléments permettant le débat dans les sections, avec les personnels, sur ce thème.

La CE INSERM, préparée par plusieurs réunions des sections ou d'assemblées générales, avait permis de sortir plusieurs axes de réflexion au-delà du problème majeur qu'est le nombre de postes, meilleures compétences du jury (nombre de BAP : nombre de jurés, leur formation, problèmes des sous-jurys, trop de chercheurs/ITA...

Il nous est apparu, même si l'expérience à l'INSERM est un peu différente, que l'on pouvait s'inscrire complètement dans la démarche générale du syndicat. C'est à dire débat des propositions à partir du compte rendu de cette journée d'études, synthèse au CSN de novembre.

En plus de ces grandes actions, d'actions déjà prévues pour la rentrée, il nous fait être attentifs à une augmentation de l'intervention du syndicat sur des cas de problèmes individuels, réintégration, fin de stage, fin de contrat à durée déterminée ou indéterminée.

Elections des membres des
COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES DE
L'INSERM

CALENDRIER PREVISIONNEL

26 AOUT:	Envoi des listes électorales aux Administrations Déléguées Régionales
16 SEPTEMBRE :	Clôture des réclamations concernant les listes électorales auprès du bureau des élections du siège
20 SEPTEMBRE :	Commission électorale (validation des listes électorales et des réclamations)
23 SEPTEMBRE :	Diffusion dans les Administrations Déléguées Régionales des listes électorales définitives
10 OCTOBRE :	Date limite de dépôt des candidatures par les organisations syndicales au siège de l'INSERM
15 OCTOBRE :	Commissions électorales de validation des candidatures
21 - 25 OCTOBRE :	Etablissement puis envoi du matériel électoral
15 NOVEMBRE :	Clôture du scrutin
21 NOVEMBRE :	Dépouillement
25 NOVEMBRE :	Transmission des résultats par les Administrateurs Délégués Régionaux au siège de l'INSERM
28 NOVEMBRE :	Proclamation des résultats et désignation des membres élus

**ELECTIONS DES CAP
DE L'INSERM**

Ce n'est pas moins de 108 candidats que nous devons trouver avant la fin septembre si nous voulons couvrir tout le champ de corps et grades des personnels de l'INSERM. Il n'est pas inutile d'ajouter que c'est sur le résultat de ces élections qu'est établie la représentativité des syndicats et que les moyens leur sont attribués (décharges, locaux...). De plus c'est l'instance primordiale pour la défense des personnels. N'attendez donc pas d'être sollicité pour faire, auprès de nous, acte de candidature, cela facilitera notre travail.

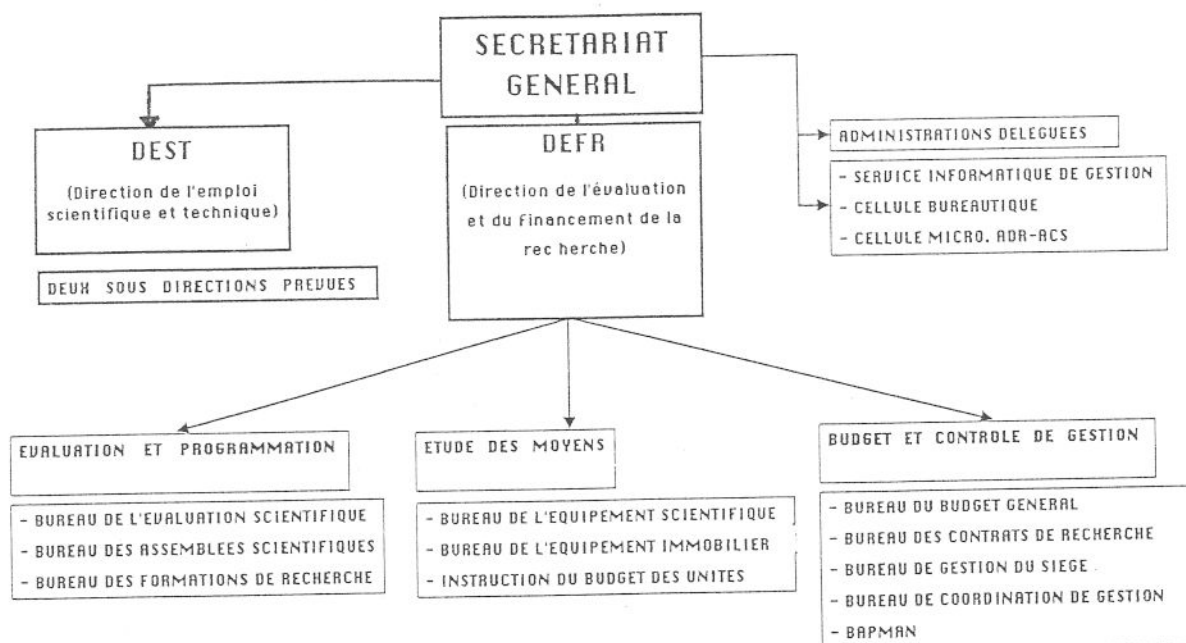
COMPTE RENDU DU CTPC DU 24 JUIN 1991

Nous avons eu un CTPC le 24/6 dont l'ordre du jour était le projet de réorganisation des services centraux : projet comprenant une restructuration et des modifications de fonctionnement dont voici les points essentiels :

* Restructuration

En annexe I, la situation actuelle.

- * Fusion des départements, Evaluation et Affaires Economiques et Financières en un seul département DEFR, restructuré selon le schéma ci-joint.



- * Transformation de toutes les missions en départements, chacun gardant l'ensemble de ses prérogatives.
- * Création d'un service Informatique dépendant directement du Secrétariat Général, donnant ainsi 5 départements et 2 services :
 - le Département de l'Evaluation et du Financement de la Recherche ;
 - le Département de l'Emploi Scientifique et Technique ;
 - le Département des Relations Internationales ;
 - le Département du Partenariat pour le développement Economique et Social ;
 - le Département de l'Information et de la Communication ;
 - le Service Informatique ;
 - le Service Intérieur ;

* Modification de fonctionnement.

Chaque département est chargé de la définition et de la mise en oeuvre de la politique de son secteur. A noter la suppression de la coordination des services communs dans le domaine de l'information scientifique et directement de l'audio-visuel par le département de l'Information et de la Communication.

En introduisant le CTPC, Mr Lazar a développé les motivations des ces modifications

- Modification de l'image de l'Administration vis à vis des interlocuteurs (de plus l'organisation précédente fonctionnant depuis 7 ans, il était souhaitable de la faire évoluer).

- Meilleure lisibilité de ce qu'est l'Administration, son rôle, son organisation l'Administration étant une partie intégrante de l'organisation sociale et technique de la recherche.

- Il existe des fonctions de gestion des ressources, d'où 2 départements :
 - un pour les finances, DEFR
 - un pour les emplois, DEST

et des fonctions de mise à disposition de produits : Communication et Développement Economique et Social.

Un texte nous sera présenté à l'automne sur la déconcentration prévue, à partir du rapport de la mission Boyer (ADR de Toulouse chargé du dossier).

Mr Dodet a développé ensuite la nécessité d'une meilleure coordination des procédures d'où la fusion des 2 départements, le DPAS transformé en DEST sera réorganisé en 3 grands secteurs :

- outil de la gestion prévisionnelle.
 - gestion au quotidien.
 - action autour des conditions de travail.

Mr Thomas prendra la tête de ce département en septembre. (Il était Secrétaire Général à l'INRA à Clermont-Ferrand).

L'évolution du Service Informatique est très classique, au début les besoins étaient surtout pour la gestion, ayant évolué, ce service dépendra du Secrétariat Général et un audit est en cours pour établir un schéma directeur.

Il a insisté également sur le fait que les personnels du siège ont été consultés et qu'aucune critique n'a été formulée, au contraire.

Devant ce projet, nous avons développé les dangers que l'on voyait à un regroupement de domaines du Financement et de l'Evaluation, particulièrement dans une période de graves problèmes budgétaires et d'instabilité des structures des bases de Recherches de l'INSERM et de la définition par chaque département de sa politique (menée sous l'autorité du Directeur et du Secrétariat Général) ; tous ces services n'ont aucune relation avec les instances chargées de réfléchir et de proposer des évolutions de l'organisme (CA, CS principalement).

Sur ce dernier point, d'autres syndicats sont intervenus dans le même sens et Mr Lazar a convenu de la justesse d'une partie de notre argumentation et proposé de modifier la formulation ainsi "chaque département contribue à la définition...". Rédigé ainsi, cela nous a paru correct. Nous avons fait remarquer que la consultation des personnels se résument à une présentation orale des modifications des structures envisagées lors des réunions des Conseils de service ou Comités des Personnels (pas de discussion à partir du projet écrit) des discussions, mais uniquement avec les responsables et probablement les chefs de bureau. Dire que le manque de perspectives pour les agents sera sûrement amélioré par ce nouveau fonctionnement reste pour nous une "hypothèse" de l'Administration.

Un échange de vue sur les problèmes de communication interne nous a amenés à demander la raison de la suppression de la diffusion de la "Vie du Siège" dans les unités ; cette décision a été prise au sein de la mission à cause de la lourdeur du travail par rapport aux moyens du service et du danger qu'une surinformation conduise à une désinformation. Avec qui ces décideurs en ont-ils discuté ? D'organiser des Colloques est certainement une tâche très lourde, pourquoi ne pas les supprimer ? Cet exemple montre bien le danger (même si la vie du Siège était loin d'être parfaite) de décision prise

uniquement dans le cadre administratif selon des critères administratifs ou budgétaires 7.
déconnectés des besoins des personnels.

Nous avons discuté sur l'importance de la définition d'une politique de régionalisation. A suivre.

A l'issue du vote, 7 abstentions (SNTRS, SGEN, SNCS), 0 contre, pour : (environ 10) Administration, SNIRS. Mr Lazar s'est violemment emporté et a accusé les organisations syndicales d'immobilisme et ne voulant pas jouer le jeu de l'évolution dans l'organisme, déplaçant les problèmes ; notre vote était motivé par l'analyse qu'un changement des structures sert à mettre en oeuvre une politique (développée plus loin), que nous ne pouvons approuver.

Puis, dans les questions diverses nous avons demandé des informations sur la fusion des SC1 et SC2 et sur la politique envisagée pour les créations d'unités.

Fusion SC1 / SC2.

La restructuration rendue nécessaire du secteur de documentation scientifique et technique, au vu de la création de l'INIST, Institut National et de la progression massive de la diffusion par disquettes des "Currents Contents" (pour ne pas les nommer) en évitant les doubles emplois, développer et innover une gestion nouvelle de l'information en évitant les doubles emplois.

Mr Lazar s'est engagé à la saisine du Conseil Scientifique, et à une vraie consultation des personnels, il a donné des instructions au département compétent : à suivre par les de nouveaux responsables DIC, (Mme Dégail partant au CNRS) : pour l'instant aucune précision pour l'implantation de ce nouveau service...

Création d'unités.

Le dialogue a été véhément, opposant deux approches. La direction s'efforce de trouver des solutions pour gérer au mieux les "intérêts de la nation", les moyens donnés par le gouvernement, et nous, développant la nécessité de croissance de l'organisme en postes mais aussi en organisation de labos efficaces et stables. La direction, consciente des problèmes posés par 55 demandes de créations cette année estime qu'un équilibre est à trouver entre faire de la place pour les unités à venir, et modifier les contours des laboratoires existants, en sachant que le nombre d'unités ne peut être illimités, d'où l'idée plus de personnels par Unités sans créer de trop grosses structures. Equilibre certainement très acrobatique, voire même impossible vu les prévisions budgétaires.

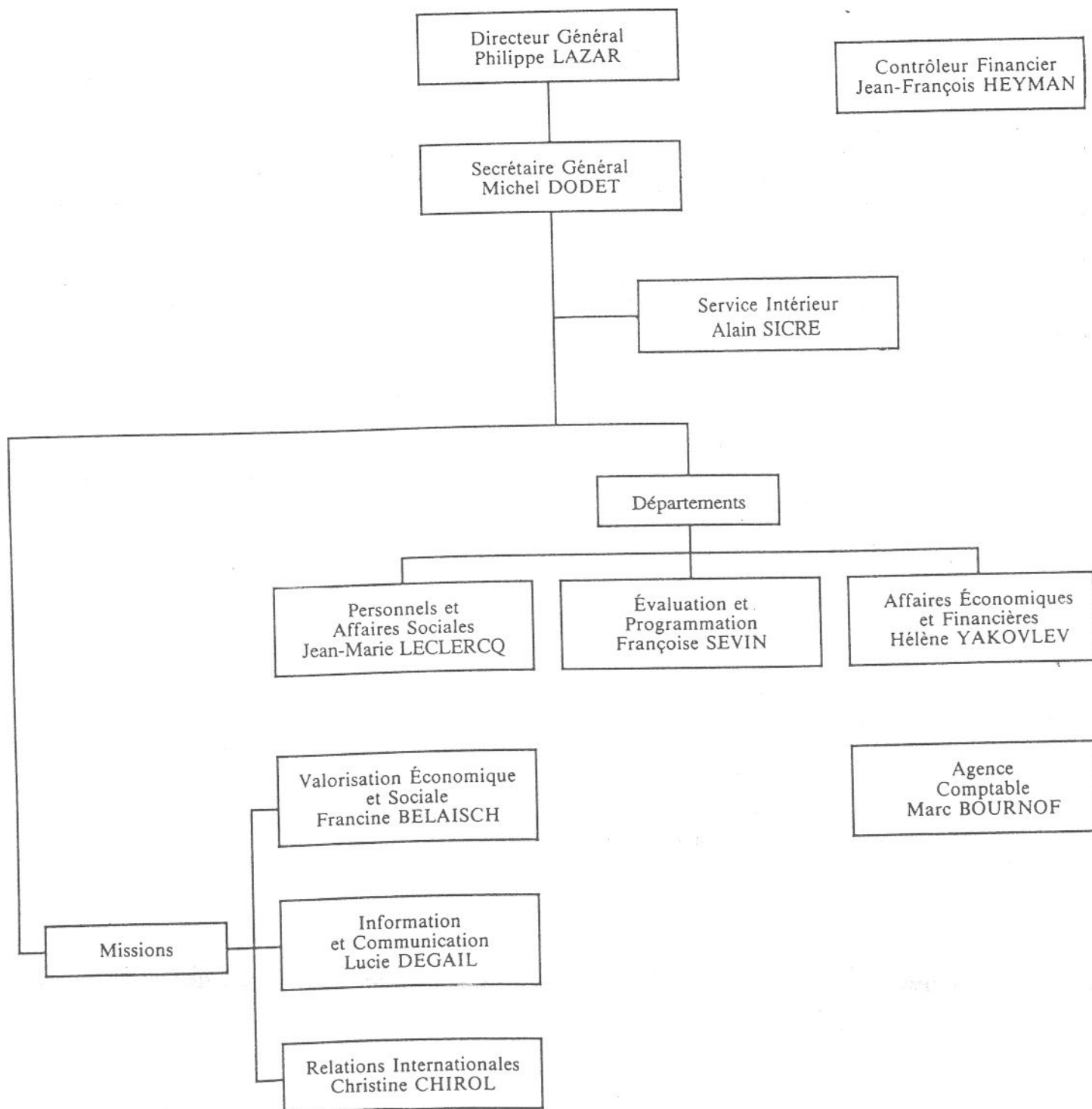
A l'heure où ce compte rendu est rédigé, le Conseil Scientifique s'est réuni et on sait par, quelle pirouette il a l'impression de gérer au mieux les intérêts de la Nation. Faire faire un classement comprenant environ 30 unités, en créer la moitié début 91 et l'autre en 92. Décaler le prochain appel d'offres des créations, sous le prétexte de le faire après l'établissement du rapport de prospective par le Conseil Scientifique et prolongation du financement pour les unités en bout des 18 mois et des CJE. Certes, pas de rupture du financement, mais une période transitoire. Que va-t-il se passer dans 2 ans ? Au minimum une soixantaine de demandes ? Est-ce une politique d'attente pour des jours meilleurs ? Alors il est grand temps de mobiliser les personnels et les directions pour avoir un budget permettant un maintien et un développement des thématiques. Mais d'ores et déjà d'après nos premières estimations une centaine de chercheurs et encore plus d'ITA dans des unités fermées, dont beaucoup en province doivent retrouver un point de chute.

Nous avons beaucoup beaucoup critiqué dans ce débat, l'instauration décidée par la direction et imposée au Conseil Scientifique, d'une audition du candidat directeur par le Conseil Scientifique. Ceci remettant en cause le rôle des commissions et risquant de donner un poids trop fort à la personnalité du directeur alors qu'une création c'est toute une unité qu'il faut considérer. Il nous a répondu que c'était seulement un élément complémentaire et qu'avec un jury tournant, c'était une technique classique.

Bilan à faire à la rentrée...

ANNEXE 1

ADMINISTRATION CENTRALE



ELEMENTS SUR LE BUDGET 1992 DE LA RECHERCHE

A cette date, les seuls éléments sur le budget que nous connaissons sont ceux contenus dans un article du Monde paru à la mi-juillet. Selon cet article le budget de la Recherche augmentera de 5,8%, mais il est précisé qu'un effort important devrait être fait en faveur de la recherche industrielle, avec un élargissement important du crédit-

impôt recherche et une augmentation forte des montants destinés à la recherche industrielle (TVHD, TGV...). Aucune indication sur les budgets des organismes publics de recherche, il est seulement indiqué que "les effectifs seront stabilisés", ce qui signifie remplacement des départs en retraite, pas plus. Quand on connaît les conditions dans lesquelles sont attribués les crédits impôt-recherche et l'absence d'évaluation des recherches menées, on ne peut être très optimiste sur les avancées de la Recherche en France en 1992 et sur les budgets du CNRS et de l'INSERM.

C . S . C . R . I .

Plus que quelques semaines avant les élections des C.S.C.R.I. Ile de France (8 en tout). Date limite de dépôt des listes : 20 SEPTEMBRE. En cette période de restructuration des unités, la Direction compte beaucoup sur les rapports de prospective par site, à nous d'y faire entendre une voix différente de celles des mandarins.

Notre objectif, pendant la campagne, puis après, avec les élus, est de faire des Assemblées générales avec les personnels, si possibles par unité ou groupe d'unités, et d'être leur porte parole. Nous pensons que c'est aussi un bon moyen de renouer contact avec l'ensemble des ITA sur tous les problèmes revendicatifs.

Mais pour avoir des élus, il faut se présenter, constituer des listes de 6 noms : la décision de déroulement des élections est dans les A.D.R. et nous l'avons envoyée aux Secrétaires de Sections Ile de France.

10.

NOTE SUR LES CONCOURS EXTERNES

Les concours externes sont-ils ouverts à
l'INSERM au mois de juillet ?

IR 9 p	Tech. 36 p	AAR 4 p
IE 15 p	AJT 19 p	SAR 20 p
AI 12 p	AGT 7 p	AJA 13 p
		AGA 7 p

soit 148 postes dont 44 administratifs,
plus 22 fonction d'administratifs sur
postes d'Ingénieurs ou Techniciens.

Les besoins d'administratifs sont
importants, mais c'est une bonne
méthode pour remédier au manque de
postes. Quelles carrières auront ces
agents ? Ne devrait-il pas y avoir une
discussion globale qualification/statut ?

De même, comme chaque année,
certains profils sont très au-dessus du
niveau de poste proposé. Même si les
directeurs d'unités ont besoins de ce
profil, n'est-il pas de la responsabilité
de l'Administration d'ouvrir des postes
au niveau réel ?

INSERM

Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
101 rue de Tolbiac 75654 Paris Cedex 13

LETRE

Madame Dominique LAGRANGE
Secrétaire de la section animale
INSERM-SNTRS
25 rue de Chevreuse
91400 ORSAY

hi! hi! hi!

Enfin une création à l'INSERM... et du
jamais vu!